



**POUR L'INSERTION,
le DÉPARTEMENT agit !**

**« REBONDIR SURMONTER ACCÉDER »
DES ENGAGEMENTS AU PLUS PRÈS
DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU
DE SOLIDARITÉ ACTIVE**

Saint-Rémy, le 3 février 2022

DOSSIER DE PRESSE



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social
européen dans le
cadre de la réponse de
l'Union à la pandémie
de COVID-19



www.saoneetloire71.fr

« REBONDIR SURMONTER ACCÉDER » DES ENGAGEMENTS AU PLUS PRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion, de l'emploi et de la formation, organisent une rencontre à Saint-Rémy le 3 février. Il s'agit d'envisager les partenariats avec les collectivités locales afin de trouver des solutions aux problématiques que rencontrent les bénéficiaires du RSA pour leur retour à l'emploi.

Voté à l'Assemblée départementale de décembre 2021, le dispositif « **RSA... ou comment Rebondir en Surmontant les obstacles ou les freins pour Accéder à l'emploi** » doit permettre aux bénéficiaires du RSA un retour à la vie active et répondre aux besoins des entreprises locales.

D'un côté, 70% des bénéficiaires sont concernés par le retour à l'emploi mais les difficultés persistent : problématiques pour se déplacer (pas de permis ou de voiture), de contraintes familiales (garde d'enfants, familles monoparentales), de logement, de difficultés financières, d'absence ou de méconnaissance des outils numériques qui les privent de certains services publics et de formations.

De l'autre, le Département veut saisir l'opportunité de la reprise économique (plus de 13% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire) pour **favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA en s'appuyant sur les entreprises qui recrutent** et en ciblant des métiers qui ne nécessitent pas un parcours de formation très long.

Afin de trouver des solutions rapides à la fois pour les BRSA et les entreprises, le Département a choisi de s'associer aux collectivités locales (communes, communautés de communes et d'agglomération, syndicats intercommunaux), acteurs essentiels de proximité qui ont une meilleure connaissance des enjeux et des partenaires locaux.

La stratégie envisagée par le Département consiste en :

- **Un contrat de coopération** public-public entre les collectivités locales et le Département
- **Un engagement de deux ans** pour permettre un accompagnement dans la durée afin de vraiment relancer les bénéficiaires du RSA dans la vie active.

CES CONTRATS DE COOPÉRATION
ENTRE LE DÉPARTEMENT
ET LES COLLECTIVITÉS
DE SAÔNE-ET-LOIRE DOIVENT
PERMETTRE À
**1 000 BÉNÉFICIAIRES
DE REMETTRE UN PIED
DANS LA VIE ACTIVE,
SOIT 10% D'ENTRE EUX
DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE.**



CALENDRIER DU DISPOSITIF

FÉVRIER 2022 : réunions partenariales visant à répondre précisément aux besoins de chaque territoire

MARS À MAI 2022 : concrétisation du dispositif par une consolidation juridique des contrats de partenariats

JUIN 2022 : Lancement de l'équipe encadrante qui accompagnera dans chaque bassin de vie les bénéficiaires dans leurs démarches.



10 550

bénéficiaires du RSA
en 2021

6 785

bénéficiaires
sont orientés pour
un retour
à l'emploi

64 M€/AN

pour le Département

UNE SOLUTION DE PROXIMITÉ

Pendant le mois de février, le Département propose des rencontres dans chacun des six bassins de vie, organisées dans le cadre du déploiement de l'action « Rebondir, Surmonter, Accéder...à l'emploi ». Ces temps d'échanges avec les élus et les acteurs locaux permettront de cibler les structures et organismes en mesure de satisfaire les bénéficiaires du RSA qui retrouveront un travail.

Dans le Chalonnais, le dispositif s'appuie sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour effectuer un projet concret d'accompagnement personnalisé au plus près des bénéficiaires du RSA de ce territoire.

Sur **2 911 BRSA dans le Chalonnais, 2 034 sont concernés par cette nouvelle mesure** et plus de la moitié d'entre eux ont entre 30 et 49 ans. Concernant l'emploi, **6 800 offres sont à pourvoir dont 52% dans les services.**

Des solutions existantes...

- Une plateforme mobilité : régie de quartiers Ouest-chalonnais (location de vélos, scooters, voitures avec permis, garage solidaire, auto-école, chèques services...)
- Des solutions pour la garde d'enfants : multi-accueil, micro-crèche, halte-garderie, crèche familiale
- Des lieux de ressources numériques : Fablab du Chalonnais, bibliothèque municipale, CCAS de Chalon-sur-Saône, médiathèque de Saint-Rémy, bibliothèque municipale de Givry

QUELQUES DONNÉES EN 2021 POUR LE TERRITOIRE CHALONNAIS

- **2 911** bénéficiaires du RSA
- **2 034** personnes concernées par le dispositif d'accompagnement
- **70 %** des BRSA ont entre 25 et 50 ans
- **34 %** ont un niveau BAC et supérieur
- **50 %** de femmes
- **Plus d'1/3** sont des personnes seules et sans enfant
- **1/3** sont des mères isolées avec enfant

Dans le Chalonnais, les métiers en tension touchent les **secteurs du social** (aide à domicile, travailleur familial), **de la restauration** (serveur, commis, cuisinier) et **de la maintenance** (technicien et agent de maîtrise).





**Réalisation de Pauline Gonnin-Meilleur,
apprentie au service communication.**

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
presse@saoneetloire71.fr
e.labruyere@saoneetloire71.fr

